

Montpellier, le 2 novembre 2021

Tourisme Durable

Au salon SETT, le Département présente une expérimentation inédite

A l'occasion du salon professionnel du tourisme, le SETT, le Département de l'Hérault a fait le point sur sa stratégie **TOURISME DURABLE**, avec un zoom particulier sur **L'HÔTELLERIE DE PLEIN AIR**, secteur ayant la plus grosse capacité d'hébergements touristiques marchands de l'Hérault.

Il a ainsi présenté l'expérimentation qu'il mène sur **L'AFFICHAGE ENVIRONNEMENTAL** avec l'Hôtellerie de Plein Air et l'ADEME. Le concept ? Appliquer aux campings un principe similaire au nutri-score, qui note la prise en compte de l'environnement dans la gestion de leur établissement (A étant la meilleure note).

L'objectif est triple : apporter aux consommateurs une information objective et comparable, proposer aux gestionnaires de camping un outil d'évaluation de l'impact écologique de leur activité, et accompagner la filière de l'hôtellerie de plein air dans cette transition indispensable.

8 400 campings
en France
(258 dans l'Hérault)
22 millions de
clients

Une étiquette pour évaluer l'impact environnemental ... des campings !

Les touristes sont de plus en plus tournés vers une **consommation durable** lors de leurs séjours, dans tous les postes de dépenses : hébergements, restauration, loisirs... et recherchent des outils pour les comparer entre eux. En parallèle, on constate une demande accrue des citoyens en matière de **transparence**.

Pour répondre à cette demande, tout en incitant les campings à développer une gestion écoresponsable, le Département a choisi de décliner le principe de l'affichage environnemental aux campings.

Selon l'ADEME, 3
consommateurs sur
4 seraient
influencés par
l'étiquette
environnementale
lors de leur achat.

L'affichage environnemental a été initié en 2007 par l'ADEME, suite au GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT, et repris ensuite dans la **loi de la transition énergétique pour une croissance verte** du 18 août 2015.

Il permet **d'orienter les choix des consommateurs**, de plus en plus sensibles à l'environnement, et **d'encourager les entreprises** à faire des efforts pour préserver la planète. Il reste une démarche **volontaire**, et a été mis en place pour l'hôtellerie classique en 2017. Aujourd'hui plus de 150 hôtels ont leur étiquette.

Chaque produit ou service qui souhaite bénéficier de ce dispositif doit élaborer un référentiel qui permet de noter le produit ou le service. **Le référentiel est ensuite examiné par l'ADEME et dès qu'il est validé, il devient officiel.** L'étiquette peut alors être calculée par tous les bénéficiaires potentiels.

1^{ère} étape : élaboration d'un référentiel (2019/2020)

Ce référentiel a été élaboré en étroite collaboration avec la **Fédération de l'Hôtellerie de Plein Air Languedoc-Roussillon (FHPA)**, **HÉRAULT TOURISME**, **l'ADEME** et le support du Bureau d'Études **BETTERFLY TOURISM**.

Les partenaires ont identifié un panel de **13 campings**, représentatif de la diversité des établissements présents dans le département : petit camping familial / camping d'envergure de grands groupes, camping sur le littoral / camping dans l'arrière-pays....

Campings participants à l'expérimentation :

- Le Méditerranée Plage – Vias
- Aloha Camping – Sérignan Plage
- La Créole – Marseillan Plage
- Le Bon Port – Lunel
- Le Californie Plage – Vias Plage
- Les Terrasses – St Chinian
- Lou Labech – Bouzigues
- Village du Bosc – Octon
- Castelsec Camping municipal – Pézenas
- Les Vagues – Vendres
- Les Sablons - Portiragnes
- Le Sérignan Plage - Sérignan
- Les Cerisiers du Jaur – St Pons de Thomières

Ces 13 campings ont été audités, les données recueillies permettant de connaître leur gestion : **consommation de l'eau, de l'énergie, gestion des espaces verts, des piscines ou parcs aquatiques....** Elles ont ensuite été traitées par un logiciel spécifique pour déterminer les paramètres moyens. Cette procédure permet d'aboutir au calcul d'une note.

Le travail fait à partir des 13 audits a permis d'élaborer un référentiel spécifique aux campings. **Ce document a été proposé à l'ADEME en juillet 2021, pour qu'il devienne après validation, un référentiel national.**

Avec **7 critères** (au lieu de 4 habituellement) ce référentiel va au-delà des critères classiques, et tient compte notamment des actions des campings concourant à **la biodiversité** :

- Consommation **d'eau** sur site et en cycle de vie
- Consommation **d'énergies**
- Epuisement des **ressources**
- Quantité de **déchets**
- Impacts sur le changement climatique (**CO²**)
- **Coûts**
- Quantité de produits **biologiques** et éco labélisés

Quelques exemples d'actions menées en faveur de la biodiversité par les campings :

- pose nichoirs à oiseaux,
- travail avec la LPO
- politique Zéro phyto pour l'entretien des espaces verts

2^{ème} étape : accompagnement des 13 campings (2020-2022)

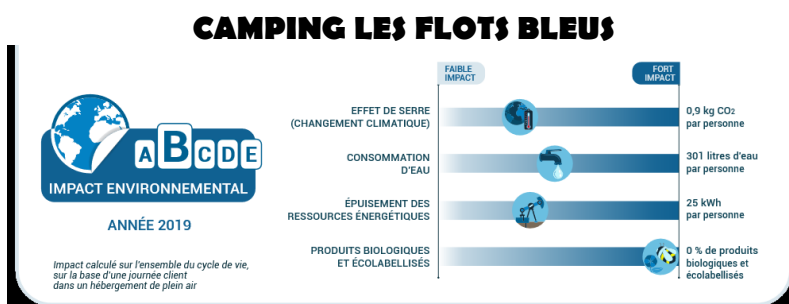
L'audit a permis de faire une photographie à l'instant T de la gestion **écoresponsable** de chaque camping, **et de proposer un plan d'actions à court et moyen terme, afin qu'elle soit plus respectueuse de l'homme et de la nature en limitant l'impact sur le changement climatique.**

Un accompagnement individuel est proposé. Au bout de 2 années de suivi, l'étiquette sera recalculée avec une nouvelle note conforme aux progrès réalisés.

3^{ème} étape : le retour de l'ADEME

Le Département et ses partenaires sont désormais dans l'attente du retour de l'ADEME sur la validation du référentiel. **Si ce dernier est validé, il sera mis à la disposition de tous les campings de France, sachant qu'il restera toujours facultatif.**

Exemple d'une étiquette :



Ce projet, d'un montant total de 157 970 euros, a été cofinancé par le Département à hauteur de 46% des dépenses, 43% par l'ADEME et 11% par l'Europe.

Pour aller + loin :

- interview de **Magali BOYER**, responsable du projet au service Tourisme, **Département de l'Hérault** (coordonnées sur demande au service presse)
- Interview et reportage de **Philippe ROBERT**, représentant de la **Confédération de l'Hôtellerie de Plein Air Occitanie** et gestionnaire d'un camping ayant participé à l'expérimentation (coordonnées sur demande au service presse)
- interview et reportage avec **Marie France DURANCEL**, représentant de la **Fédération de l'Hôtellerie de Plein Air Languedoc-Roussillon** et gestionnaire d'un camping ayant participé à l'expérimentation (coordonnées sur demande au service presse)
- interview de Camille **FABRE**, Directeur Régional Délégué Occitanie de **l'ADEME** (coordonnées sur demande au service presse)

Le Département de l'Hérault accompagne la filière tourisme

Avec une baisse de 30% de la fréquentation et une perte de 500M€ de chiffre d'affaire, 2020 a été difficile pour le secteur touristique. Le Département et Hérault Tourisme aident à la relance de la filière avec l'objectif de développer un tourisme plus responsable. **Un budget de 6,5 M€ en 2021.** Zoom sur quelques actions :

- Le Département a abondé le **fonds régional l'OCCAL** (aides à la trésorerie, investissements sanitaires et de relance).
- Experte et réactive, **l'Agence de Développement Touristique, Hérault tourisme** a accompagné les partenaires et les professionnels tout au long de la crise, notamment sur le volet durable.
- Pour attirer de nouveaux vacanciers, elle mise sur une **stratégie webmarketing**, avec entre autre le lancement début 2021 de son nouveau site dédié aux expériences et aux vécus des touristes.
- En faveur d'un tourisme solidaire, le Département soutient au titre du Tourisme Social les projets de réhabilitation des centres de vacances et les aides au départ en vacances pour tous via les chèques ANCV en partenariat avec ses agences sociales.
- Le Département accompagne les structures privées pour qu'elles créent des aménagements facilitant l'accueil des personnes en situation de handicap, labellisées **Tourisme & Handicap ou Destination pour tous**.
- Le Département poursuit le **développement du tourisme en itinérance et de pleine nature, à faible impact environnemental**, avec des véloroutes, voies vertes, 3 200 km de sentiers, 24 oenorandos, le Pôle de pleine nature du Caroux ...
- Il accompagne les campings situés sur la nappe Astienne dans la gestion de l'eau.

Les chiffres clés

Offre touristique en Hérault :

- Près de 90 kms de plages sur le littoral héraultais
- 1 Parc Naturel Régional (PNR Haut-Languedoc) + extension à venir du PNR des Grands Causses
- 2 Grands sites de France et 3 Opérations Grands Sites
- 3 Sites UNESCO, 3 stations thermales et 19 ports de plaisance

Le poids économique du tourisme en Hérault

- **21 700** emplois touristiques directs, soit **5,4%** du total des emplois du département
- **43 000** le nombre d'emplois directs, indirects et induits par le tourisme
- 340 millions d'euros d'investissements touristiques
- 52 millions de nuitées (16 % des nuitées en France) dont 80% sur le littoral
- Hébergements :
 - 915 000 lits touristiques (18% des lits touristiques français)
 - **248 campings** (57% des lits touristiques)

L'hôtellerie de plein air en France :

- 1er mode d'hébergement en France (52% des touristes en saison estivale)
- 1^{ère} place en Europe en matière de nombre de campings et 2^{ème} place dans le monde
- Plus de 22 millions de touristes par an
- Près de 3 milliards de chiffre d'affaire par an